



Formulaire de demande

Identité du requérant			
Nom et prénom :			
Adresse civique :		Code postal :	
Ville :		Province :	
Courriel :		Téléphone :	
Êtes-vous propriétaire du terrain concerné par les travaux ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si non, joindre une procuration			
Si vous êtes nouvellement propriétaire, joindre une copie de l'acte notarié			

Localisation des travaux			
Adresse civique :		Code postal :	
Ville :	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	Province :	Québec

Identité de l'entrepreneur des travaux			
Exécutant des travaux :	Requérant <input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Entrepreneur <input type="checkbox"/>		
Nom :			
Adresse :		Code postal :	
Ville :		Province :	
Téléphone :		Courriel :	

Échéancier et valeur des travaux			
Date du début des travaux :		Date de fin des travaux :	
Valeur estimée des travaux :			

Page suivante







MISE EN GARDE

Un permis municipal est exigé pour les travaux suivants : construire, installer ou remplacer une piscine, installer un plongeur, ériger une construction donnant ou empêchant l'accès à une piscine (enceinte, plateforme et terrasse ouvrant sur une piscine). Dans le cas d'une piscine démontable, un permis est seulement requis lors de la première installation, si la réinstallation se fait au même endroit et dans les mêmes conditions.

Le fonctionnaire désigné délivre le permis ou le certificat d'autorisation dans les 30 jours de la date du dépôt de la demande si celle-ci satisfait à toutes et chacune des conditions prescrites par la réglementation d'urbanisme en vigueur.

*Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec nous au 418.875.2758 au poste 235 ou par courriel au urbanisme@villescjc.com



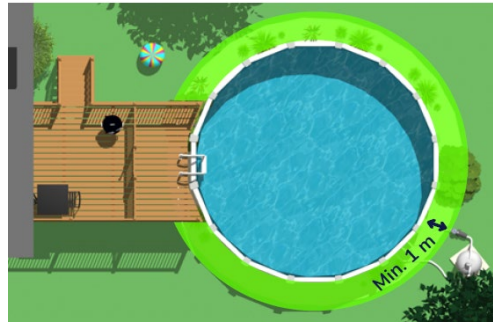
Description des travaux				
Type de piscine :	<input type="checkbox"/> Creusée <input type="checkbox"/> Semi-creusée <input type="checkbox"/> Hors terre <input type="checkbox"/> Démontable (paroi souple) <input type="checkbox"/> Démontable (paroi rigide) <input type="checkbox"/> Spa (si plus de 2000L)			
Localisation :	<input type="checkbox"/> Cour avant <input type="checkbox"/> Cour arrière <input type="checkbox"/> Cour latérale droite <input type="checkbox"/> Cour latérale gauche			
Projet :	<input type="checkbox"/> Nouvelle construction <input type="checkbox"/> Remplacement <input type="checkbox"/> Démantèlement <input type="checkbox"/> Déplacement			
Implantation : <i>Distance entre la piscine et les lignes du terrain</i>	Ligne de lot avant :		Ligne de lot côté droit :	
	Ligne de lot arrière :		Ligne de lot côté gauche :	
Distances :	Distance entre la piscine et les équipements (filtreur, thermopompe, pompe, etc.) :			
	Distance entre les équipements et les lignes du terrain :			
	Distance entre la piscine et la résidence :			
	Distance entre la piscine et tout autre bâtiment :			
Dimensions piscine :	Diamètre :	Largeur :	Longueur :	Hauteur hors-sol :
Accès :	Patio <input type="checkbox"/> Plateforme/deck <input type="checkbox"/> Échelle sécurisée <input type="checkbox"/> Clôture ou enceinte <input type="checkbox"/>			
				
Dimensions et matériaux utilisés pour l'accès :	Largeur :	Longueur :	Hauteur (sol au plancher) :	
	Matériaux :			
Hauteur :	Garde-corps :	Clôture ou enceinte :	Porte d'accès :	
	La hauteur du garde-corps, de la clôture, de l'enceinte et de la porte d'accès se calcule à partir du dessus de la marche la plus haute ou à partir du plancher de la plateforme.			
Éléments de conformité :	<input type="checkbox"/> Le garde-corps empêchera le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre <input type="checkbox"/> La clôture ou l'enceinte empêchera le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre <input type="checkbox"/> La porte d'accès empêchera le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre <input type="checkbox"/> La porte d'accès se verrouillera et se refermera automatiquement <input type="checkbox"/> La porte d'accès sera munie d'un loquet situé du côté intérieur de l'enceinte ou d'un loquet à action verticale située à l'extérieur de la porte d'accès à une hauteur de 1,5 m du sol. <input type="checkbox"/> Les clôtures et les enceintes en mailles de chaîne dont les mailles sont d'une largeur de plus de 3 cm sont lattées			



Éléments de conformité (en images)



Dimensions exigées pour une enceinte;
- 1,2 m hauteur du garde-corps
- Espacement de 10 cm max. entre les composants



Une distance de 1 m min. doit être observée entre la piscine et les éléments escaladables (filtreur, pompe, thermopompe, escaliers, etc.)



Le loquet de la porte est situé du côté intérieur de l'enceinte (du côté de la piscine).

Source : Guide d'information préparé par le gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2021
***Veillez noter que d'autres règlements peuvent être applicables et que les règlements d'urbanisme en vigueur prévaut.**

Liste des documents à fournir

- Plan (*croquis*) fait à partir du certificat de localisation indiquant ;
 - Les distances entre la piscine et les lignes de terrain, entre la piscine et les équipements, entre les équipements et les lignes du terrain et entre la piscine et les bâtiments
 - La localisation de la porte d'accès et du verrou, la hauteur du garde-corps et de la porte d'accès, la hauteur de la piscine ainsi que les dimensions des constructions (*piscine et galerie*)
- Paiement du permis et formulaire dûment rempli et signé

**Veillez noter que d'autres documents pourraient être requis selon le cas*

Déclaration du requérant

Je, soussigné(e), déclare que les informations contenues dans ce formulaire et dans tous les documents joints à la demande sont véridiques et complètes. Je déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur.

Signé à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, ce _____ jour du mois de _____ 20____.

Signature : _____

